

Ingénierie écologique et gestion touristique des espaces naturels protégés : perspectives sur les littoraux de l'Ouest français et de la Guyane française

Vincent Andreu-Boussut, Céline Barthon, Moise Tsayem Demaze

▶ **To cite this version:**

Vincent Andreu-Boussut, Céline Barthon, Moise Tsayem Demaze. Ingénierie écologique et gestion touristique des espaces naturels protégés : perspectives sur les littoraux de l'Ouest français et de la Guyane française. Tourisme et Environnement : Réalités, Politiques et Perspectives, Oct 2008, Tunis, Tunisie. halshs-00432796

HAL Id: halshs-00432796
https://shs.hal.science/halshs-00432796

Submitted on 17 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ingénierie écologique et gestion touristique des espaces naturels protégés : perspectives sur les littoraux de l'Ouest français et de la Guyane française.

Vincent Andreu-Boussut[1], Céline Barthon[2] et Moïse Tsayem-Demaze[1]

[1] Maîtres de Conférences en géographie, Gregum – UMR ESO 6590 CNRS – Université du Maine, Avenue Olivier Messiaen 72085 Le Mans Cédex 9, vincent.andreu-boussut@univ-lemans.fr
[2] Maître de Conférences en géographie, Carta – UMR ESO 6590 CNRS – Université d'Angers

Résumé :
Cette communication s'attache à restituer les principaux résultats d'un programme de recherche interdisciplinaire mené dans le cadre d'un programme du CNRS dédié à l'ingénierie écologique. Depuis 2007, la recherche s'est intéressée, dans une perspective comparatiste, aux espaces naturels protégés du littoral français, métropolitain et guyanais, et plus particulièrement aux sites acquis par le Conservatoire du Littoral et aux Parcs naturels régionaux, et fournit ainsi l'occasion d'observer et de comprendre comment des outils conçus et calibrés pour le contexte métropolitain dans les années 60-70 sont perpétuellement adaptés par les gestionnaires jusqu'à se mouler dans des environnements culturels, sociaux, politiques et écologiques très différents. Les objectifs sont de comprendre les enjeux et d'actualiser la connaissance scientifique des pratiques de l'ingénierie écologique développée notamment pour gérer l'interface conservation de la nature / usages sociaux. Les questions relatives à la biodiversité, aux espèces patrimoniales, aux paysages face aux usages traditionnels (chasse, religion…), cognitifs (éducation à l'environnement), de loisirs (sport, « promenade du dimanche »…) et surtout aux usages touristiques (tourisme de nature, écotourisme) nous intéressent de manière privilégiée. Dans cette perspective, le rôle du tourisme et des pratiques touristiques dans la mise en patrimoine de la nature et dans le renouvellement des usages sociaux des espaces naturels protégés est le point de départ. Cet engouement touristique pour la nature garantit le succès d'une ingénierie écologique qui peut aller jusqu'à permettre, grâce à la biologie de la restauration, de recouvrer des fonctionnalités écologiques à des espaces qui les avaient perdues, leur permettant, en même temps, de devenir des sites touristiques. Le développement de telles méthodes et techniques facilite aujourd'hui la structuration d'une culture professionnelle des gestionnaires, produisant savoirs empiriques et normes. En faisant la promotion des « bonnes pratiques », elle invente des modèles qui diffusent à l'échelle des littoraux européens ou caraïbes. La production de marqueurs spatiaux qui découlent de cette gestion des écosystèmes pour faciliter ses usages touristiques apparaissent dès lors comme autant de signes de distinction spatiale et d'uniformisation des espaces protégés.

Mots clés : ingénierie écologique, gestion, espaces protégés, littoral, tourisme, France, Guyane française.

Si la richesse écologique, la complexité des équilibres naturels et la fragilité des écosystèmes du littoral font un consensus sociétal, il n'en reste pas moins que les espaces naturels protégés sont devenus en quelques décennies des territoires de très forts enjeux à l'interface nature / société. Ils font l'objet de pressions socio-économiques liées à la fois à la forte croissance démographique des communes littorales et à la consécration du tourisme (en lien notamment avec la demande en « nature » du public) ainsi que de pressions socio-culturelles car ils constituent un socle important des identités territoriales. La recomposition contemporaine des politiques publiques du littoral tend, par ailleurs, à re-définir le rôle de ces espaces dans l'organisation et le fonctionnement des territoires littoraux et des territoires touristiques en particulier. La tentative de construction d'un développement durable du littoral à travers la mise en œuvre récente de la Gestion intégrée des Zones côtières (GIZC) à l'échelle française place les espaces naturels protégés au cœur du processus.

Face à ces enjeux, influencés par les travaux de l'écologie des perturbations et de la biologie de la restauration (Barnaud, 1995), les gestionnaires de ces espaces construisent et développent depuis une bonne vingtaine d'années une ingénierie écologique qui bouleverse les modes de gestion traditionnels de la nature. En s'appuyant sur les dynamiques naturelles, ce génie écologique permet de piloter de manière parfois extrêmement fine les écosystèmes (Chauvin & Piroche, 2004). Cette évolution des pratiques et des champs de connaissance est si remarquable que le CNRS a lancé en 2007 un programme de recherche interdisciplinaire sur l'ingénierie écologique. Cette communication s'attache justement à présenter synthétiquement les premiers résultats du programme Gesolitt mené depuis l'automne 2007 et financé dans ce cadre. Notre approche s'intéresse, dans une perspective comparatiste, aux espaces naturels protégés du littoral français de métropole et de Guyane française et plus particulièrement aux sites acquis par le Conservatoire du Littoral et aux Parcs naturels régionaux. Au cœur de ce contexte, l'ingénierie écologique développée pour gérer l'interface conservation de la nature / usages sociaux nous intéresse au premier chef. Quels sont les modes de gestion de la biodiversité, des espèces patrimoniales, des écosystèmes et des paysages face aux usages traditionnels (chasse, religion…), cognitifs (éducation à l'environnement), de loisirs (sport, « promenade du dimanche »…) et de tourisme (tourisme de nature, écotourisme) ? En déconstruisant les pratiques de terrain par les acteurs locaux, les objectifs sont, dans un premier temps, de faire le point sur les enjeux de l'ingénierie écologique et d'éclairer les contextes sociaux et culturels de la mobilisation de ses différents outils, parfois créés *ad hoc*. Dans un second temps, une investigation plus large dans le contexte territorial des espaces protégés permet de mesurer les effets sur la gouvernance locale à l'œuvre dans leur gestion et les impacts sociaux et paysagers produits par l'émergence et la diffusion des normes de l'ingénierie écologique.

Contexte de la recherche : la société en demande de chercheurs, des chercheurs à la recherche de la société

D'un côté, la demande des acteurs territoriaux et des gestionnaires des espaces protégés (Régions, Départements, intercommunalités, Conservatoire du Littoral…) se fait croissante sur l'évaluation des effets environnementaux, sociaux et (plus largement) territoriaux des pratiques de la gestion des écosystèmes et des paysages, posant largement la question de la gouvernance des espaces naturels. Très inquiets des impacts du renouvellement des usages sociaux de ces espaces (notamment sur le plan

quantitatif), les gestionnaires multiplient les forums et les séminaires d'échange et de retour d'expériences sur les modes de gestion d'un patrimoine naturel « sous pression ». Si la formule du « littoral d'empoigne » de Roland Paskoff ne fait plus recette, le Conservatoire du Littoral n'a cependant pas hésité à consacrer en 2006 son atelier annuel, destiné à confronter chercheurs et gestionnaires, Littoral convoité, entre accès et excès, témoignant, s'il était encore nécessaire, de l'importance de la question (Conservatoire du Littoral, 2007). Ancré dans le terrain, cette recherche fournit l'occasion d'observer et de comprendre comment des outils conçus et calibrés pour le contexte métropolitain dans les années 1960-70 sont perpétuellement adaptés par les gestionnaires jusqu'à se mouler dans des environnements culturels, sociaux, politiques et écologiques très différents (notamment des milieux naturels animés par des dynamiques écologiques beaucoup plus rapides). Si cette dynamique est l'essence même de la méthode des Parcs naturels régionaux qui cherchent à « faire territoire » avec une efficacité variable, l'originalité des démarches initiées par le Conservatoire du Littoral mérite une attention particulière. La question des légitimités d'intervention est certainement au cœur de la problématique.

De l'autre côté, les recherches en sciences humaines et sociales sur la gestion des espaces protégés se sont longtemps focalisées sur les parcs nationaux ou les réserves naturelles, exemples les plus emblématiques à l'échelle nationale comme internationale. Loin d'être épuisé, le contexte français fournit l'occasion d'élargir les perspectives de cette question et donne l'opportunité d'investiguer la gestion et l'ingénierie écologique développées dans des contextes d'expérimentation encore originaux : les sites du Conservatoire du Littoral et les Parcs naturels régionaux. Souvent cités institutionnellement comme des modèles, aucune évaluation scientifique de leur action, à une échelle pertinente, n'a néanmoins été effectuée, en dehors de quelques recherches ponctuelles notamment sur l'action foncière du Conservatoire (Gérard, 2008).

Par ailleurs, de nombreux travaux ont, depuis une dizaine d'années, montré que l'analyse et l'étude des pratiques de la conservation de la biodiversité ne pouvait s'extraire des contextes sociétaux. Les raisons avancées sont diverses. D'abord, les doctrines de conservation de la nature qui ont pendant longtemps privilégié l'exclusion des populations (pour des raisons écologiques et / ou politiques) ont montré leurs limites. L'intégration progressive du concept de développement durable a bien évidemment mis la lumière sur les limites sociales de ce modèle. Plus grave, certains exemples (îles Galapagos, Costa Rica…) ont également montré son inefficacité environnementale. En témoigne la profusion actuelle des travaux de recherche d'anthropologues, mais plus largement de géographes et d'écologues sur les savoirs naturalistes locaux / traditionnels. Le contexte de la réflexion nécessite ainsi d'aller au-delà des clivages nature / culture, au-delà de la biodiversité, pour embrasser la géodiversité (Grenier, 2002 ; 2000), à comprendre ici, non pas comme la diversité géologique *stricto sensu*, mais dans une acception plus large comme la diversité géographique de la diversité du vivant liée aux cultures et aux espaces.

Pour finir, l'objet même de l'ingénierie écologique, s'il est investi de plus longue date par les biologistes et les écologues, mérite certainement d'alimenter davantage le renouvellement des recherches en sciences humaines et sociales sur les relations que les sociétés tissent avec leur environnement naturel dont il est un analyseur important. Il s'agit donc de suivre la voie ouverte par des sociologues comme Bernard Kalaora (Kalaora, 2001) ou André Micoud et par des spécialistes des politiques

d’environnement et de paysage comme Raphaël Larrère (Larrère, 2006 ; Larrère & Larrère, 1997) ou Pierre Donadieu (Donadieu, 2002). Au-delà des enjeux interdisciplinaires que pose un tel objet de recherche, la géographie s’est particulièrement peu saisie de ce nouveau champ de recherche alors même que la posture de la discipline à l’articulation de la connaissance des milieux et du contexte social peut sembler fructueuse. Dans cette perspective, l’exploration des échelles géographiques combinée à une approche territoriale est une grille d’analyse utile. L’évolution récente des politiques publiques de protection de l’environnement en Europe en témoigne. Si ces dernières ont privilégié jusqu'à des dates récentes, soit la protection des espèces, soit la protection des espaces, la combinaison des deux formes d'approches, notamment depuis la mise en oeuvre de la directive Habitats montre la prise en considération des territorialités écologiques mais induit une complexification à mettre en protection les espaces de nature. Comment peuvent alors cohabiter les espaces patrimoniaux, au sens « classique » et habituel du terme, incarnés par l’action du Conservatoire du Littoral et la construction progressive d’un système réticulaire d’« espaces d'espèces » pour inverser l'expression popularisée par Georges Pérec ?

1- Des Sept-îles à Izadia : le tourisme, moteur de la protection ou de la recréation des espaces naturels

Une des évolutions majeures des trois dernières décennies est certainement le rôle joué par le tourisme et les pratiques touristiques de nos sociétés dans la mise en patrimoine de la nature et dans le renouvellement des usages sociaux des espaces naturels, qu’ils soient protégés ou non. Ce rôle est vérifié dans de nombreux exemples à la fois lors de la déconstruction des processus de mise en protection et dans la gestion courante des espaces.

Les aspects les mieux connus sont deux phénomènes inverses et paradoxaux. Le tourisme a pu, depuis son invention en France au début du XIXe siècle, et encore aujourd’hui, participer à inverser les représentations des sociétés locales sur une nature souvent jugée hostile ou inesthétique, jusqu’à faciliter l’émergence de stratégies patrimoniales. Des personnalités ou des groupes d’individus issus de la société civile ont pu jouer le rôle de médiateur, anticipant et amorçant la transformation des représentations des espaces de nature, jusqu’à prendre en charge leur mise en protection. La création en 1912 de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), comme branche de la Société nationale d’Acclimatation, vient ainsi lutter contre la plumasserie qui dévaste les populations d’oiseaux de mer. Cette première association écologistes dédiée aux oiseaux acquiert avant la première guerre mondiale l’archipel des Sept îles, qui devient ainsi une des toutes première réserves naturelles, avant la lettre. Le rôle joué par le marquis de Baroncelli-Javon dans la création de la réserve naturelle de Camargue en 1927 est tout aussi emblématique de ce processus.

Inversement, le développement touristique et la consommation foncière qui lui est liée ont pu générer des stratégies de protection de l’espace témoignant d’une rationalisation de la planification avant-gardiste ou signifiant parfois une sorte de « repli » anti-touristique. Ainsi, en Languedoc-Roussillon, il faut attendre la mise en œuvre de la Mission Racine en 1963, qui va piloter l’aménagement touristique du littoral régional pour l’Etat, pour envisager la protection d’espaces de nature dans la planification régionale. Si le Plan d’Urbanisme d’Intérêt régional (PUIR), adopté en 1964, invente les coupures vertes entre les unités touristiques, la Mission active la loi de protection

des sites et des paysages de 1930, et plus tard le Conservatoire du Littoral, pour garantir la protection de ces fenêtres interstitielles. Ces espaces sont à la fois protégés contre l'aménagement touristique mais aussi comme éléments du dispositif de l'offre touristique, dans laquelle les responsables de la Mission anticipent le besoin de nature des touristes (Andreu-Boussut, 2008).

Dans une perspective plus contemporaine, les espaces naturels jouent désormais un rôle essentiel dans les évolutions contemporaines des pratiques touristiques qui s'élargissent de la monoculture balnéaire aux activités physiques de pleine nature et au tourisme de nature ou à l'écotourisme. Il s'agit de comprendre pourquoi et comment ces nouveaux usages influencent la mise en patrimoine de la nature et surtout aujourd'hui ses modes de gestion.

Figure 1 : Recréation des zones humides et de milieux dunaires et réaffectation touristique dans le Parc écologique d'Izadia (Parc écologique d'Izadia, Site web)

D'ailleurs, à l'inverse du mouvement de protection, cet engouement touristique pour la nature a pu conduire à la recréation d'espaces naturels quand ceux-ci avaient pu disparaître. Les progrès importants de la biologie de la restauration ont ainsi permis de recouvrer des fonctionnalités écologiques à des espaces qui les avaient perdues et de catalyser la réaffectation de ces sites. Car, d'espaces agricoles en déprise, de friches sans plus de fonctions sociales, ces espaces ont pu devenir des sites touristiques et trouver alors une nouvelle fonction, des nouveaux usages et une nouvelle rentabilité économique. Si le marais d'Orx a été le premier cas du genre à la fin des années 1990 en marge du programme de recherche « Recréer la nature » piloté par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (Baron-Yellès, 2000), l'ouverture récente du Parc écologique d'Izadia dans la Communauté d'Agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz est aussi un excellent exemple combinant le travail d'un paysagiste célèbre, Philippe Madec, et celui d'un biologiste réputé, longtemps chef de file de l'écologie de la restauration, James Aronson.

2- Le dépassement de l'écologie : les sens d'une ingénierie écologique à l'épreuve du quotidien des gestionnaires

Si l'ingénierie écologique consiste, comme le souligne Raphaël Larrère, « à viser, parmi tous les itinéraires envisageables, un état qui soit à la fois favorable à la nature et désirable pour les hommes » (Larrère, 2006), l'objet semble dépasser d'emblée les seuls objectifs de conservation écologique. C'est ce que l'observation de la pratique quotidienne des gestionnaires montre.

L'ingénierie écologique est d'abord une ingénierie de projet car elle mobilise des outils administratifs et des moyens financiers et s'inscrit dans les temporalités institutionnelles, car les gestionnaires évoluent dans un contexte réglementaire et administratif qu'il est impossible de négliger. Le temps que les Parcs naturels régionaux, les communes ou le Conservatoire du Littoral accordent à la gestion des espaces de nature est rythmé par les *deadlines* de dépôt de dossiers de demande de subventions, par les rythmes d'intervention dictés par les dynamiques naturelles… L'ensemble des interventions des gestionnaires est dès lors rythmée selon une logique de projet, avec objectifs à définir et moyens à mettre en œuvre.

Ensuite, les objectifs de conservation écologique et les choix de gestion sont particulièrement – si ce n'est systématiquement – tendus vers des objectifs sociétaux ancrés localement. Parmi ceux-ci, les aspects pédagogiques (et notamment l'éducation à l'environnement et au développement durable) sont intégrés avec des degrés très divers. Les aspects touristiques (et loisirs) sont quasiment toujours également privilégiés.

Dans la gestion courante des espaces, l'ingénierie écologique apparaît d'abord comme un facilitateur des usages sociaux, notamment cognitifs et touristiques. En Guyane, la gestion des sites les plus emblématiques est clairement orientée vers la nécessité de rendre les écosystèmes spectaculaires et surtout didactiques. Dans les pripris de Yiyi, certaines espèces de faune comme le Cabiaï, peu visibles par des visiteurs qui passent rarement plus d'une à deux heures sur le site, sont attirés en agrainant les îlots près des postes d'observation.

Lorsque les flux de fréquentation sont suffisamment importants pour générer des impacts sur les écosystèmes, l'ingénierie écologique intervient alors pour réguler finement les usages et les pressions anthropiques et pour restaurer les espaces ainsi dégradés. La question clé est alors la régulation (OMT, 2005) – éventuellement pas la canalisation – des flux, qui peut être faite de manière plus ou moins fine. Ce travail peut alors intégrer la mise en défens des espaces les plus fragiles, pour les protéger ou permettre leur restauration passive. La restauration active peut être requise pour les sites les plus dégradés, souvent les sites qui sont le plus visités. Il faut bien avoir à l'esprit que si l'ingénierie écologique développée en Guyane est davantage facilitatrice des usages, cherchant une augmentation des flux jusqu'à maintenant très modérés, celle-ci intervient en métropole sur des sites souvent visités par plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an, comme à la pointe des Poulains à Belle-île, et parfois par plus d'un million de visiteurs par an, dans le cas de la pointe du Raz.

Figure 2 : Modèles de gestion des flux dans les espaces naturels protégés du littoral français (Andreu-Boussut, 2008)

Le travail des gestionnaires est également influencé par une recherche d'efficacité écologique et de légitimité sociale. L'ingénierie développée semble ainsi intégrer de plus en plus les dimensions culturelles des espaces, et notamment leurs usages traditionnels, passés ou en cours de réintroduction. Le travail du Conservatoire du Littoral en Guyane sur les outils d'interprétation (adapté en fonction des groupes ethniques et culturels) et les plus récents projets de valorisation (notamment le projet de valorisation des champs surélevés amérindiens dans la forêt sur cheniers à Awala-Yalimapo) en témoigne singulièrement. Par ailleurs, il faut bien constater que ce sont lorsque les pressions sont les plus fortes et lorsque les enjeux patrimoniaux dépassent l'échelle locale que des outils d'ingénierie écologiques sont développés. Dans quelques cas de figure, notamment en Outre-mer, la non-intervention et le laisser-faire des dynamiques naturelles est parfois de mise.

3- De la structuration d'une culture professionnelle à l'invention des modèles d'aujourd'hui et de demain

L'hypothèse de l'importance de la culture professionnelle des gestionnaires mérite d'être posée car elle éclaire les deux précédents points. Au-delà du dogmatisme des

institutions, qui tend à s'affirmer en même temps que leur pouvoir d'action s'amenuise devant l'autonomie de plus en plus forte des communes, la culture professionnelle des gestionnaires est en perpétuelle construction. Elle produit des savoirs empiriques et des normes en s'appuyant largement sur les réseaux scientifiques et sur les réseaux d'espaces protégés, en jouant sur deux échelles. A l'échelle de l'espace protégé, le réseau de scientifiques et de bureaux d'étude auquel fait appel le gestionnaire pour mener à bien sa mission diffuse ainsi un certain nombre de réponses normatives. Les mesures de gestion dépendent alors très fortement des univers disciplinaires des experts mobilisés. Si les écologues et les biologistes ont longtemps dominé cette scène (les ornithologues monopolisent parfois la gestion de certaines zones humides), les sociologues et les ethnologues sont de plus en plus écoutés, notamment en Guyane. Cette intégration de nouveaux savoirs tend ainsi à rendre les réponses davantage transversales et intégrées, répondant de manière plus complète aux dynamiques complexes des écosystèmes et aux usages sociétaux. A l'échelle de plusieurs espaces protégés, les échanges d'expériences et la diffusion de retours d'expérimentations via fédérations, associations ou forums de gestionnaires (Fédération des PNR, Rivages de France, Forum des Marais atlantiques, réseaux régionaux Natura 2000…) produit un savoir (empirique et théorique) normé et normatif, qui tend parfois à standardiser l'intervention sur certains types d'espaces protégés : les zones humides, les milieux de falaises, les milieux dunaires…

Cette culture professionnelle va jusqu'à inventer des modèles et parfois des mythes, qui jouent sur l'exemplarité des bonnes pratiques. Les élus amérindiens d'Awala-Yalimapo sont ainsi venus visiter en 2006, dans le cadre du programme GIZC de la DIACT, la réserve naturelle des marais d'Yves et la Cité de l'Huître à La Tremblade en Charente maritime, qui leur ont donné quelques idées sur l'avenir à donner à la réserve de l'Amana. Cette invention de modèles est évidemment loin d'être innocente car ses conséquences sont nombreuses. Rappelons que la création du Conservatoire du Littoral en 1975 est notamment la traduction française du National Trust anglais.

Figure 3 : Du la Colombie britannique à la Guyane française en passant par la France méditerranéenne : le caillebotis, modèle du cheminement « zéro impact » (clichés : vab, 2008, 2006, 2004)

La circulation de ces modèles joue désormais sur le mythe de l'accueil forcément vertueux du public écotouristique. Ulysse Magazine vient justement de publier son atlas mondial de l'écotourisme dans lequel les journalistes désignent la Baie de Somme et le Marais du Vigueirat comme les modèles à suivre. De même pour la gestion des milieux de falaise, la pointe du Raz et le cap Fréhel sont devenues les références du genre, à la fois pour la restauration des pelouses des hauts de falaises, mais aussi pour la gestion et la canalisation des flux. En dehors de l'échelle métropolitaine, la circulation des bonnes pratiques à l'échelle de l'arc antillais reste à connaître. Premier exemple du genre, l'aménagement de la saline de Montjoly à Rémire-Montjoly à côté de Cayenne a ainsi parfois pu servir de modèle pour l'aménagement des mangroves et des plans d'eau pour le public en Martinique ou en Guadeloupe. Les sentiers sur caillebotis ont aujourd'hui presque fait le tour du monde ! Plus largement d'ailleurs, les modèles comme le National Trust ou les Parcs nationaux et provinciaux canadiens et étatsuniens jouent certainement encore des rôles, dépassant leur caractère mythique, dans la diffusion des modèles de gestion de la nature. La question est à l'avenir de mesurer leur importance.

4- La production de marqueurs spatiaux : de la distinction à l'uniformisation des espaces protégés

La mise en protection d'un espace naturel conduirait à la diversification de ses usages et à l'augmentation de sa fréquentation, nécessitant alors une gestion accrue des impacts alors générés et la mise en œuvre d'outils d'ingénierie adaptés. Les effets paysagers des choix de gestion alors opérés seraient remarquables mais mésestimés par les gestionnaires et sur-assimilés par les visiteurs des sites. La mise en patrimoine d'un espace naturel et la gestion qui en découle produirait ainsi dans un même mouvement des signes de distinction spatiale par rapport à d'autres catégories d'espaces, plus « communs », qui seraient aussi des signes d'uniformisation des espaces protégés. Sentiers balisés, panneaux d'information et autres aménagements ne sont-ils pas devenus, pour une majorité de visiteurs, les marqueurs permettant de distinguer les espaces protégés ? Dans ce sens, les sites du Conservatoire du Littoral deviennent de plus en plus identifiables parmi l'ensemble des espaces protégés et viennent à se ressembler entre eux, tout comme les espaces gérés par des Parcs naturels régionaux (par le recours aux chartes graphiques, aux mêmes techniques de mise en défens, aux mêmes outils de canalisation des flux…).

Figure 4 : De la Guyane française à la Bretagne : panneaux d'entrée dans les sites du Conservatoire du Littoral (Clichés : vab, 2008, 2006)

Cette uniformisation est certainement accentuée par l'intervention généralisée, pour ne pas dire systématisée, des mêmes bureaux d'études ou par les mêmes entreprises sur les sites du Conservatoire du Littoral, en Guyane, comme en France, dans le cadre de la passation des marchés publics. L'expérience du bureau Sylvétudes dans le domaine forestier en lien avec l'Office National des Forêts n'est sans doute pas neutre. Si ces marqueurs signent la banalisation des paysages des espaces protégés, où est alors la qualité et l'originalité de l'expérience de la visite ? Ainsi, les effets (paysagers notamment) de certains outils de l'ingénierie écologique sur les usagers des espaces protégés et notamment sur l'expérience de la visite ne seraient pas (ou mal) pris en compte. La formulation de cette hypothèse revient d'ailleurs à questionner les représentations de la nature et des espaces naturels des acteurs locaux : la « nature » des gestionnaires n'est pas celle des visiteurs… Du reste, la disparité des profils (CSP, pratiques…) des visiteurs génère une demande multiforme très délicate à contenter, voire schizophrène.

Conclusion

En guise de conclusion, deux perspectives se dessinent.

Certains processus de gestion des espaces protégés, ayant recours à de l'ingénierie écologique, ne feraient pas l'objet d'une gouvernance locale, soit que la mobilisation des habitants-usagers-citoyens ne soit pas suffisamment efficace, soit que celle-ci ne soit pas suscitée ni entendue. Il en découlerait éventuellement un manque d'appropriation locale qui contribuerait à une relative faiblesse de l'acceptation sociale des choix de gestion des sites traités. Cette question se pose particulièrement dans l'Outre-mer et notamment en Guyane où la propriété foncière de l'Etat est un des facteurs explicatifs à la fois de l'ampleur de l'action du Conservatoire du Littoral et à la fois de ses difficultés à ancrer localement les actions de conservation. Si l'acquisition

foncière a pu être facilitée par le transfert dans la majorité des cas de la propriété de l'Etat, l'action se heurte au quotidien, dans la délégation de la gestion des sites, dans les comportements des usagers, au manque d'appropriation locale, historiquement muselée par ce contexte réglementaire original. L'investigation du jeu des échelles territoriales, entre le local et le global, dans la construction des enjeux et de l'action en faveur de la conservation de la nature est également éclairante. Plus qu'en France et en Europe, certaines constructions patrimoniales en Guyane montrent d'ores-et-déjà comment, par le jeu des réseaux scientifiques et associatifs internationaux (WWF…) ainsi que les réseaux touristiques, les enjeux de la conservation peuvent échapper aux acteurs locaux et surtout aux habitants. Dans la réserve de l'Amana, à Awala-Yalimapo, le devenir des populations de tortues Luth, de tortues olivâtres et de tortues vertes intéresse surtout des enjeux globaux, ce qui peut expliquer en partie la difficulté à construire une action de conservation efficace et une gouvernance locale.

Finalement, la prise en compte de la géodiversité à l'échelle de ces espaces naturels protégés serait donc loin d'être effective, au moment même où la biodiversité ferait l'objet de toutes les attentions. Par ailleurs, l'approche patrimoniale, au sens le plus large possible, semblerait la démarche la plus à même de faire évoluer les représentations collectives et d'intégrer les espaces protégés dans un processus de Gestion intégrée des Zones côtières et donc de développement durable territorialisé.

Bibliographie :

Andreu-Boussut, 2008, *La nature et le balnéaire. Le littoral de l'Aude*, Ed. L'Harmattan, Paris, 356 p.

Barnaud G., 1995, A l'interface de la pratique et de la théorie : l'écologie de la restauration, *Nature Sciences Sociétés*, Hors série, pp. 36-50.

Baron-Yellès N., 2000, *Recréer la nature – Ecologie, paysage et société au marais d'Orx*, Ed. de la Rue d'Ulm, Paris.

Baron-Yellès N., 2001a, Tourisme et aires protégées du littoral : le cas de la façade atlantique française, *L'Information Géographique*, n° 2, Ed. Sedes, pp. 141-155.

Baron-Yellès N., 2001b, Les zones humides littorales d'Europe de l'Ouest : Conservation, gestion et observation des oiseaux à des fins de loisir, *Géographie et cultures*, n°37, pp.97-116.

Breton E., 2004, Fréquentation de loisirs et gestion des aires littorales protégées de la France de l'Ouest, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, Géographies, n° 3, 81ème année, pp. 275-287.

Chauvin et Piroche, 2004,

Chenat V., Konitz A., Garreta C., Kalaora B., 2004, L'activité scientifique au Conservatoire du littoral : entre recherche et action, *Natures Sciences Sociétés*, n°12, pp. 85-92.

Collomb G., 1998, En Guyane : « ethnologie » ou « patrimoine » ?, *Terrain*, n° 31, pp. 145-158.

Conservatoire du Littoral, 2007, *Littoral convoité. Entre accès et excès*, Actes de l'atelier du Conservatoire du Littoral du 17 et 18 mai 2006, 68 p., Rochefort.

Donadieu P., 2002, Les références en écologie de la restauration, Programme national de recherche Recréer la nature, *Rev. Écol. (Terre Vie)*, supplément 9, pp. 109-119.

Gagnon C. et S. (dir), 2006, *L'écotourisme, entre l'arbre et l'écorce : de la conservation au développement viable des territoires*, Presses Universitaires du Québec, 414 p.

Gérard Y., 2008, Littoral. Trente ans d'action du Conservatoire, *Etudes foncières*, n° 131, pp. 36-40.
Grenier C., 2002, Garder l'espace : la notion de géodiversité et la conservation du patrimoine littoral, *Océanis*, vol. 28, n° 1-2, pp 233-251.
Grenier C., 2000, *Conservation contre nature, Les îles Galapagos*, Ed. IRD, Coll. Latitudes 23, Paris, 375 p.
Kalaora B., 2001, A la conquête de la pleine nature, *Ethnologie française*, n° 37, pp. 591-597.
Kalaora B. et Konitz A., 2004, Le conservatoire du littoral : entre patrimonialisation et médiation, *Annales de Géographie*, n°635, Ed. Armand Colin, Paris, pp. 87-99.
Kalaora B., Marcel O., 2005, Un littoral durable pour des usages sociaux ménageant la ressource et sa fragilité, *Revue du Palais de la Découverte*, vol. 326-27, pp. 62-72.
Lacoste J-P., 1999, Le Conservatoire du littoral 1975-1998, la politique de protection des espaces naturels littoraux en France, *Hérodote-Paris*, n°93, pp. 65-178.
Larrère C. et Larrère R., 1997, Du bon usage de la nature - Pour une philosophie de l'environnement, Aubier, (médaille de vermeil de l'Académie d'Agriculture de France, 1999).
Larrère, 2006, Le génie écologique : l'ingénieur ou le thérapeuthe, *Entretiens de Cargèse*.
Larrère R., 2005, Quelle(s) éthique(s) pour la nature ?, *Nature Sciences Sociétés*, n° 13, pp. 194-197.
Lequin M., 2001, *Ecotourisme et gouvernance participative*, Presses Universitaires du Québec, 234 p.
Lévêque C., Sander Van Der L., (Ed), 2003, *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Paris, Elsevier, 324 p.
Lopez E., 1999, Protéger pour mieux développer. Le rôle du Conservatoire du littoral, *Cahier Espaces* n°62 - Tourisme et environnement, Editions Espaces, pp 106-112.
Marty P., Vivien F-D., Lepart J. et Larrère R., 2005, Les biodiversités - Objets, Théories, Pratiques, CNRS Editions.
Meur-Férec, C., 2007, Entre surfréquentation et sanctuarisation des espaces littoraux de nature, *L'espace géographique*, Tome 36 –2007/1, pp. 41-50.
Milian J. et Loukianoff S., 2000, Protection de la nature et durabilité – éléments de réflexion sur les stratégies et les pratiques de conservation de la nature en France, *Sud-Ouest Européen*, n°7, Toulouse, pp 13-25.
Newsome D., Moore S. et Dowling R., 2001, *Natural Area Tourism*, Channel Views Publication, Series: Aspects of Tourism.
OMT, 2005, *La gestion de la saturation des sites culturels et naturels*, Organisation mondiale du tourisme, 137 p.
Piermont L., 2005, Gérer la Nature, *Natures Sciences Sociétés*, n° 13, pp.62-67
Richez G., 2002, Connaître pour mieux gérer et mieux protéger… Réflexions sur la fréquentation récréative dans les espaces naturels, *Espaces*, n°196, pp. 46-53.
Vourc'h A. et Natali J.-M., 2000, *Sites Naturels : Contribution du tourisme à leur gestion et à leur entretien*, AFIT, Guide de savoir-faire, Les Cahiers de l'AFIT, Paris, 139 p.